

U Poghju d'Oletta, l'òndeci di nuvembre di u 2017

Commémoration du Centenaire de la Grande Guerre Célébration de l'armistice du 11 novembre 1918

Discours du Maire

Chers Amis,
Cari Paisani,

Il y a 99 ans, jour pour jour, le 11 novembre 1918, prenait fin la première guerre mondiale.

65 millions d'hommes mobilisés.

9 millions de morts.

20 millions de blessés, « gueules cassées », amputés, brulés, gazés, qui ont porté tout au long de leur vie des stigmates, dans leur chair, sur leur visage, la marque indélébile des épreuves.

3 millions de veuves.

6 millions d'orphelins.

Voilà ce que fut l'horrible bilan humain de cette guerre.

Pour comprendre, ne regardons pas que les chiffres, certes énormes, mais aussi la douleur infinie de chaque victime, celle de

l'enfant derrière le cercueil de son père, celle du père, de la mère auxquels on annonce la mort de leur fils, la douleur de l'épouse qui reçoit la dernière lettre de son mari après qu'il ait été tué.

Derrière chaque maison détruite, chaque village anéanti, il y avait une blessure profonde qui ne s'est jamais refermée.

Derrière chaque deuil, dans le cœur et dans l'âme de chaque veuve et de chaque orphelin, il y avait une souffrance qui ne s'est jamais éteinte.

Ces blessures, ces souffrances, nous ne devons en oublier aucune.

La Corse n'oubliera jamais ses nombreux enfants qui se sont battus pour la France.

Elle n'oubliera jamais le sang qu'ils ont versé sur la Marne, sur la Somme, à Verdun ou au Chemin des Dames.

La Corse vous le savez, a généreusement payé son large tribut dans cette guerre qui a mobilisé massivement et excessivement dans une période de difficultés économiques grandissantes.

En effet, en 1914, près de 50 000 insulaires sont mobilisés et envoyés au front pour la défense de la mère patrie.

Par un "décret spécial" à la Corse, Georges Clemenceau, alors ministre de la guerre, a fait mobiliser les hommes corses jusqu'aux hommes âgés de 46 à 48 ans la plupart pères de famille et quelques uns pères de 8 et 10 enfants, ce qui sera d'ailleurs décrié en 2000 par Michel Rocard, qui précisera que la France a mobilisé en Corse ce qu'elle n'a jamais osé faire sur le continent.

Les parlementaires corses se sont d'ailleurs emparés très vite mais sans succès de cette question de la levée en masse des insulaires.

Le député Pierangeli télégraphiait alors au gouvernement: « Ai l'honneur de faire connaître au ministère de la guerre les conditions anormales dans lesquelles s'est effectuée la mobilisation en Corse. Vous serait reconnaissant en attendant résultat enquête ordonnée et

qui justifiera entièrement nos allégations, ordonner renvoi immédiatement dans leurs foyers hommes des classes 1887, 1888, 1889, 1890, 1891 qui n'auraient pas dû être mobilisés ».

Pour la Corse, les pertes ont été très élevées et en font l'un des départements français les plus touchés: 11 325 morts (soit entre 22 et 28% des classes mobilisables contre 16,3 % en moyenne nationale) et 12 000 invalides revenus du front.

Les Corses appartenirent à toutes les unités combattantes sans exception et participèrent à toutes les batailles.

Les deux régiments à proprement parler corses, le 173^{ème} régiment d'infanterie (RI) et sa réserve le 373^{ème} RI, très rapidement envoyés au front, furent parmi les premiers à payer le prix du sang, dès les premiers jours du mois d'août 1914.

L'inutile carnage eut des répercussions profondes dans l'île.

La Corse soutint l'effort de guerre en livrant ses meilleurs enfants au canon et obligeant femmes, enfants et vieillards à prendre en charge une société déjà très pauvre et saignée à blanc par l'émigration aux colonies.

Le retour de nos soldats ne fut pas plus grandiose. Des milliers d'entre eux ne survécurent qu'avec de lourds handicaps et furent dans l'impossibilité de fonder une famille.

C'est finalement un pan entier de notre population qui a été sacrifié dans cette guerre et la Corse ne s'en remettra jamais.

Mais aujourd'hui, en ce 11 novembre 2017, alors que tous les témoins de cette tragédie ont disparu, alors que les haines se sont éteintes, que l'esprit de revanche nous a quitté, que nul parmi ceux qui se sont tant combattus ne songe plus à dominer l'autre, le temps est venu d'honorer tous les morts.

Ce 11 novembre est finalement devenu un jour de mémoire et votre présence citoyenne, ce matin, témoigne de votre attachement

à cette commémoration et de votre conscience, comme le disait le général de Gaulle, que « c'est du passé que naît l'espoir ».

Si nous sommes réunis ici, ce n'est tant pas pour célébrer la victoire d'un camp contre l'autre mais c'est surtout pour rendre hommage à tous ceux qui ont combattu jusqu'à l'extrême limite de leurs forces avec, dans le cœur, l'amour de leur patrie et la conviction de défendre une juste cause.

Si nous sommes réunis ici, c'est aussi pour tirer de ce qui s'est passé pendant ces quatre années terribles, une leçon pour la conscience humaine, car cette guerre ne fit pas seulement peser une menace sur la vie et le bonheur de millions d'hommes et de femmes, elle fut le premier conflit qui par son ampleur menaça l'idée même d'humanité.

Je vais maintenant terminer mon message en vous rappelant que toutes les familles de notre village ont été concernées par cette guerre.

Sur la durée du conflit, l'abbé Antoine COSTA, curé de notre paroisse de 1910 à 1948, a effectivement recensé 113 de nos hommes y ayant participé.

Dix sept d'entre eux sont morts au cours de cette guerre.

Je vous demande tout particulièrement d'avoir une pensée pour eux au moment où je vais prononcer leur identité.

Remercions:

BIAGGI Cosme Roch, soldat au 72^{ème} RI, décédé des suites de ses blessures à Marseille le 12 mai 1919 à l'âge de 24 ans,

CARDI Alexandre Jean-Baptiste, sergent au 73^{ième} RI, tombé au combat à Vassy dans la Marne le 15 juillet 1918 à l'âge de 28 ans,

CARDI Philippe Mathieu Vital, soldat au 129^{ième} RI, tombé au combat à Saint-Waast dans le Pas de Calais le 25 septembre 1915 à l'âge de 20 ans,

CLEMENTI Jean Edouard Paul, caporal au 110^{ième} RI, tombé au combat à Mangelare en Belgique le 9 octobre 1917 à l'âge de 24 ans,

GIRALDI Jean-Baptiste, soldat au 6^{ième} RI Coloniale, tombé au combat à Souain dans la Marne le 25 septembre 1915 à l'âge de 24 ans,

GREGOGNA Joseph Antoine, soldat au 159^{ième} RI, tombé au combat au Bois de Berthonval dans le Pas de Calais le 1^{er} avril 1915 à l'âge de 20 ans,

GRIMALDI Jean-Baptiste, soldat au 173^{ième} RI, tombé au combat au Bois Bouchot dans la Meuse le 21 décembre 1914 à l'âge de 31 ans,

LORENZETTI Pierre, soldat au 112^{ième} RI, tombé au combat au Bois de la Gruerie dans la Marne le 30 juin 1915 à l'âge de 39 ans,

MANNONI Michel, soldat au 111^{ième} RI, décédé le 24 janvier 1919 à U Poghju d'Oletta à l'âge de 32 ans suite à une maladie contractée au front,

MANNONI Joseph Antoine, sergent au 55^{ième} RI, tombé au combat à Verdun dans la Meuse le 20 août 1917 à l'âge de 27 ans,

NOBILI Pierre Félix, Caporal au 132^{ième} RI, tombé au combat à Vaux dans la Meuse le 20 août 1917 à l'âge de 20 ans,

OLIVACCE Ange Gabriel, soldat au 112^{ième} RI, tombé au combat à Malancourt dans la Meuse le 17 janvier 1915 à l'âge de 27 ans,

POGGI Jean Dominique, soldat au 112^{ième} RI, tombé au combat à Argonne dans la Marne le 30 juin 1915 à l'âge de 19 ans,

POGGI Jean Bernardin (Bernard), soldat au 173^{ième} RI, tombé au combat au Bois de Rauzières dans la Somme le 21 février 1915 à l'âge de 33 ans,

POGGI Marius, adjudant au 4^{ième} Régiment de marche des zouaves tirailleurs, tombé au combat à Pleine-Selve dans l'Aisne le 30 août 1914 à l'âge de 30 ans,

RIBOLLA François, soldat au 46^{ième} RI, tombé au combat à Sermaize dans l'Oise le 25 mars 1918 à l'âge de 26 ans,

RISTORCELLI Dominique Cerbon, soldat au 41^{ième} RI coloniale, décédé en captivité à Giessen en Allemagne le 29 décembre 1918 à l'âge de 24 ans.

Comme vous l'avez certainement remarqué, l'affiche que j'ai préparée pour cette commémoration vous permet de découvrir la photo d'un des poilus de notre village mort au cours de la Grande Guerre, **Jean-Baptiste GRIMALDI**, grand-père de François et de Pedru CASATICI et arrière grand-père de ma femme.

Jean-Baptiste GRIMALDI était le fils aîné de quatre enfants d'une vieille famille de Poghju d'Oletta. Il était l'époux d'Angèle LUCIANI et père de deux enfants au moment de sa mort : Marie Antoinette 4 ans et Mathée 9 mois. Coiffeur de métier, ayant servi au 24^{ème} régiment de chasseurs à pied, il quittait sa famille pour Bastia le matin du 2 août 1914 et fut engagé sur le front avec le 173^{ème} régiment d'infanterie dès le 13 septembre 1914. Sa famille reçut la nouvelle de sa mort par des camarades du village.

Il a fait l'objet de cette citation : « Par arrêté ministériel publié au Journal Officiel du 29 mai 1921, la médaille militaire a été attribuée à la mémoire du soldat GRIMALDI Jean-Baptiste du 173^{ème} régiment d'infanterie, mort pour la France – Brave soldat, mort de la suite de blessures reçues au Bois Bouchot le 21 décembre 1914 en faisant son devoir – Croix de guerre avec étoile de bronze ». Le corps de Jean-Baptiste GRIMALDI repose depuis loin de son village.

Bien entendu, je renouvellerai l'opération l'année prochaine si les familles concernées m'en donnent l'autorisation et si nous arrivons à recueillir les photos des intéressés.

Per compiè, vi vogliu leghjè stà puesìa di Santu GUGLIELMI, scritta in onore di i corsi chì hannu cumbattutu in 14-18 :

«
Corsi da piaghja è da muntagna
Currite tutti ch'a Francia vi chjama
Vi chjama per cumbatte l'Alemagna
Chì mette u mondu à focu è à fiamma

Currite incù u curaghju in core
À difende a patria è l'umanità
L'Alemagna è l'Austria vile putenze
Stanu sottu à a nostra vuluntà

I nostri sublimi è fieri
U sangue face sbuccià u fiore
Ma i pòpuli senza pinseri
Vivenu in pace è fraternu amor

In tutte e battaglie gloriose
I Corsi si sò sempre fatti onore
Pronti per e càuse generose
À dà u so sangue è prestu à more

...

»

Vi ringraziau

Je vous remercie de votre attention